

Visa DJ-JD:



DECISION n°065/2014/ANAC/DG-DD

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION AERIEENNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago, le 07 décembre 1944, ratifiée par la république gabonaise, le 10 janvier 1962 ;
Vu le Règlement n°07/12-UEAC-066-CM-23 du 22 juillet 2012, portant adoption du code de l'aviation civile des Etats membres de la CEMAC ;
Vu la loi n°005/2008 du 11 juillet 2008 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;
Vu l'ordonnance n°0014/PR/2012 du 11 août 2011, portant réorganisation de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;
Vu le décret n°0452/PR/MPITPHTAT du 19 avril 2013, portant approbation des statuts de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;
Vu le dossier de l'intéressée ;
Vu les nécessités de service ;
Et sur proposition du Directeur Général de l'ANAC ;
Vu le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration en sa séance du 21 octobre 2014,

DECIDE :

Article 1 : Objet

La présente décision, prise en application des dispositions de l'article 69 des statuts de l'ANAC susvisés, porte nomination du Directeur de l'exploitation aérienne de l'ANAC.

Article 2: Nomination

Est nommée, en qualité de **Directeur de l'exploitation aérienne** à la Direction de l'exploitation aérienne, **Madame Nadine Nathalie AWANANG** épouse **ANATO LALOU**.

Placée sous l'autorité du Directeur Général, elle assurera ses missions conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de l'ANAC.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le Directeur administratif et financier est chargé de l'application de la présente décision qui entre en vigueur à compter de sa date de signature. Elle sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Libreville le, 21 octobre 2014

Emmanuel NZE DEKALE

A blue ink signature of Emmanuel NZE DEKALE is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE' at the top, 'ANAC' in the center, and 'B.P.: 2212 Libreville' and 'Le Président du Conseil d'Administration' at the bottom.